

[S.D.P.P.M.V.]
2014-2019

Le schéma en bref

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
PRÉVENTION ET PROTECTION
DES MAJEURS
VULNÉRABLES**

Prévenir

Repérer

Agir

Communiquer

Responsabilité

Aide

Organisation



aveyron.fr

L'AVENIR, L'AVEYRON
L'Aveyron solidaire



AXE 1 : Une gouvernance partenariale pour un pilotage et des coopérations partenariales structurées

Meilleure connaissance de la population vulnérable pour une meilleure réponse aux besoins
Meilleur traitement partagé des situations de majeurs vulnérables

1. Créer un observatoire prévention et protection des majeurs vulnérables
2. Créer une Instance Technique Départementale prévention et protection des majeurs vulnérables
3. Mettre en place des Concertations Locales prévention et protection des majeurs vulnérables



AXE 2 : la structuration d'un mode opérationnel pour des prises en charge diversifiées et adaptées à partir d'une évaluation partenariale

Meilleure évaluation des situations de vulnérabilité et de maltraitance
Meilleure prise en charge des publics vulnérables

1. Mesurer le degré de vulnérabilité
 - Repérage des situations de vulnérabilité
 - Evaluation des situations de vulnérabilité
 - Traitement des situations de vulnérabilité en concertation locale
2. Signaler les actes de maltraitance
 - Repérage des situations de maltraitance
 - Evaluation des situations de maltraitance
 - Traitement des situations de maltraitance
3. Prendre en charge les personnes vulnérables
 - Développer les actions collectives préventives dans le cadre de l'intervention partenariale
 - L'action collective pour favoriser les apprentissages et savoir-être
 - L'action collective dans une organisation partenariale
 - Offrir aux publics vulnérables une prise en charge individuelle spécifique
 - Prise en charge pluridisciplinaire individualisée
 - Offrir aux publics vulnérables des conditions d'accès spécifiques aux prestations financières
 - Adaptation des conditions d'accès aux prestations sociales
 - Octroi de prêts



AXE 3 : l'accompagnement du projet par un plan de communication afin de prévenir et lutter contre les formes de vulnérabilité et de maltraitance

Meilleur repérage des publics vulnérables et des situations de maltraitance
Meilleure sensibilisation des partenaires

1. Repérage des situations
 - Concevoir un slogan : concept de communication
 - Organiser un colloque de lancement du schéma pour les publics et les professionnels
 - Communiquer sur la vulnérabilité avec les publics et promouvoir la culture de la prévention de la maltraitance
2. Sensibilisation des partenaires
 - Elaborer et diffuser le protocole d'intervention aux partenaires
 - Sensibiliser les partenaires
 - Mettre à disposition des partenaires un outil commun
 - Communiquer sur la vulnérabilité avec les partenaires
 - Former et informer les professionnels